

LOCAUX DE COUPURES



L'UNSA-FERROVIAIRE OBTIENT LA FIN DES RESTRICTIONS POUR LES ESPACES DE RESTAURATION ET LOCAUX DE COUPURES

Paris, le 9 octobre 2020

PREMIÈRE ACTION DE L'UNSA-FERROVIAIRE FIN SEPTEMBRE

L'UNSA-Ferroviaire obtient des engagements sur les foyers et locaux de coupures dont la Direction de la Traction a la gestion. Mais, pour l'UNSA-Ferroviaire, le compte n'y était pas car de nombreux locaux gérés par d'autres établissements n'offraient toujours pas la possibilité pour les agents de se restaurer !

SECONDE ACTION DE L'UNSA-FERROVIAIRE LE 6 OCTOBRE

Face à cette situation de blocage, l'UNSA-Ferroviaire a donc effectué une démarche auprès de la TASK FORCE afin de régler cette problématique au profit de l'ensemble des salarié(e)s.

L'UNSA-Ferroviaire OBTIENT la garantie de la remise à disposition des espaces de pauses, repas et locaux de coupures ainsi que du matériel de restauration.

La TASK FORCE reprendra dans sa consigne les règles sanitaires à respecter lors de l'utilisation de ces locaux (capacité d'accueil, hygiène des mains, distanciation, propreté sanitaire, privilégier le service individualisé à l'assiette, aérer, limiter la présence au strict minimum, ...)

Toutefois, ces règles pourront évoluer en fonction du niveau épidémique et des obligations sanitaires imposées par le Gouvernement.

CONTACTS

Olivier BROSSE
Olivier DEPOULAIN

brosse.o@unsa-ferroviaire.org
depoulain.o@unsa-ferroviaire.org

